

Un arrêt de bus existe actuellement rue Pierre Curie au niveau du gymnase.

Nous avons déjà remonté à plusieurs reprises aux services de la Mairie d'Asnières Sur Seine que les bus y stationnaient longuement moteur tournant. Ce qui génère de fortes nuisances sonores sur des plages horaires importantes et plus spécifiquement très tôt le matin.

La Mairie s'était engagée à déplacer cet arrêt de bus plus haut dans la rue Pierre Curie, nous réitérons donc notre demande

Bruit :

Quelles sont les mesures prises par le projet d'aménagement de la ZAC pour limiter l'impact sur les habitants ? Aucun document du dossier n'aborde des mesures anti-bruit.

Mesures compensatoires :

De nombreux impacts temporaires ou permanents sont listés dans l'Etude d'impact' pages 189 et pages 210 à 218, ils apparaissent systématiquement minorés ou positifs

Santé

Les travaux du lot A3/4, futurs immeubles et Leclerc, ayant débuté depuis plusieurs mois maintenant, il est très inquiétant de lire l'avis de l'autorité environnementale sur les aspects environnementaux, pollutions du sol et de l'air.

- *L'actuel et les futurs chantiers présentent-ils un risque pour les habitants ?*
- *Les constructeurs respectent-ils à la lettre toutes les préconisations sanitaires ?*
- *Des contrôles sont-ils opérés à toutes les phases chantier ? Et par qui ?*

Rien ne permet d'affirmer le contraire si nous en jugeons par les différents documents du dossier, mais aussi par les poussières constatées et la présence de rats/souris que nous subissons depuis la phase terrassement

Contestation du taux de logements sociaux de 30%

Le document '5.0 Avis Dria92-14-05-18' stipule que la ZAC Parc d'Affaires serait touchée par un arrêté de carence portant le taux de logements sociaux à 30%.

Nous sommes contre cette décision car notre quartier n'a pas à faire les frais d'une mauvaise répartition des logements sociaux au sein de la ville d'Asnières sur Seine.

Contribution n° 5 de Madame Rabin déposée le 07/10/2018

Madame Rabin fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et elle soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Contribution n° 6 de Monsieur Rudzinski déposée le 07/10/2018

Monsieur Rudzinski se pose les mêmes questions que M. Mezou et M. Basseville.

Lors de son achat, on lui avait promis une école en R+2 max mais il semblerait qu'un bâtiment beaucoup plus grand soit prévu alors qu'ils ont acheté une vue dégagée

En plus du point police, une antenne pompier est elle prévue?

Contributions n° 7 à 12 déposées le 07/10/2018 de Monsieur Le Goff, Monsieur Rudzinski, l'association « Bonvivrequartier de seine », Monsieur Caire, Monsieur Cascarino et Madame Attié de Castro

Ces 6 contributions sont identiques, elles font état d'un accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et du soutien de la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires

Contribution n° 13 de Madame Damour déposée le 07/10/2018

Madame Damour fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et elle soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Elle ajoute qu'elle a acheté son appartement le long de la rue Kramnick en fonction du projet initial d'aménagement de la ZAC qui prévoyait, entre autres, de conserver la rangée de peupliers.

Comment qualifier la destruction de ces arbres? Cela contrevient aux arguments avancés pour vendre la résidence "Initial" mais aussi et surtout à l'éthique professionnelle de ceux qui élaborent et construisent de tels projets dits "Eco quartiers"

Contribution n° 14 à 16 déposées le 07/10/2018 de Monsieur Laumon, président du conseil syndical de la résidence initials, Monsieur Demars et Madame Demars

Ces 3 contributions sont identiques, elles font état d'un accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et du soutien de la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires

Contribution n° 17 de Monsieur Daussant déposée le 07/10/2018

Selon Monsieur Daussant, le projet de ZAC tel qu'il est présenté aujourd'hui ne permet pas d'assurer une répartition harmonieuse entre les nouvelles constructions prévues, les espaces verts et les équipements publics. Le projet privilégie une sur-densification des logements au détriment de la qualité de vie des résidents actuels ainsi que des futurs habitants. Il a acquit un appartement dans la résidence Initials d'après une présentation de tous les avantages de ce nouvel éco-quartier, or les projets actuels ne correspondent plus du tout aux évolutions présentées en 2015 par la municipalité (absence d'ensoleillement et proximité d'immeubles bien plus hauts qu'annoncés etc.)

Il regrette que les contre-propositions ne soient pas davantage étudiées ce stade.

Il est entièrement d'accord avec le document intitulé "Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS) et il soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'affaires

Contributions n° 18 à 22 déposées le 07/10/2018 de Madame Guibert, Monsieur Guibert, Monsieur Belguith, Monsieur Deshayes et Monsieur Clément

Ces 5 contributions sont identiques, elles font état d'un accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et du soutien de la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires

Contribution n° 23 de Monsieur Hivin déposée le 07/10/2018

Monsieur Hivin fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et il soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Il ajoute que les peupliers coté rue Vladimir Kramnik, son totalement non négociables à enlèvement ou déplacement et qu'il y a lieu de trouver une façon de les conserver à travers le projet

Contribution n° 24 de Madame Guerain déposée le 07/10/2018

Madame Guerain vit depuis 1 an dans la résidence initials dans la rue Vladimir Kramnik avec ses fameux peupliers, chers à la population mais surtout a un quartier dit "écologique". De ce fait, elle est d'accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et elle soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Selon elle, il serait grand temps d'effectuer une nouvelle concertation avant d'effectuer d'autres modifications comme il en était question depuis 2009 et de tenir quelques promesses aux habitants qui ont eu confiance et ont investi dans un quartier en total devenir.

Contribution n° 25 de Monsieur Michon déposée le 08/10/2018

Monsieur Michon fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et il soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Contribution n° 26 de Madame Costant déposée le 08/10/2018

Madame Costant qui réside dans le quartier des Grésillons fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et elle soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Elle espère que le mot concertation fera écho auprès des services de la municipalité

Contribution n° 27 de Madame Dobrzelewski déposée le 08/10/2018

Madame Dobrzelewski fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la

Résidence INITIALS » et elle soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires. Comme beaucoup de personnes, elle est mécontente de la façon dont sont gérés les projets de la Z.A.C ainsi que la manière employée pour inciter à y investir

Contribution n° 28 de Madame Gerst déposée le 08/10/2018

Madame Gerst fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et elle soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Contribution n° 29 de Monsieur Hamel déposée le 08/10/2018

Monsieur Hamel fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et il soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Il souhaite que quel le quartier reste à taille humaine déjà qu'il y a de grands bâtiments.

La sécurité est limitée avec des vols (récurrent) des casses, des personnes qui se gare n'importe comment dans la rue, des transports en commun surchargés, il n'y a souvent plus de place dans les bus. Les routes sont surchargées avec des bouchons en permanence.

Donc, il est contre le projet actuel.

Contribution n° 30 de Monsieur Parchliniak déposée le 08/10/2018

Monsieur Parchliniak fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et il soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires

Il précise qu'il est inconcevable de réaliser des tours de 17 étages, d'entasser la population sans pour autant offrir des solutions liées aux développements des services publics et des moyens de transports.

Les quais de seine, l'A86, le RER et les bus sont saturés. Les services postaux sont inexistant

La priorité devrait se tourner sur le bien être de la population et non la recherche de rentabilité des promoteurs immobiliers.

La Mairie privilégie le logement de masse et la construction de nombreuses tours. Les erreurs du passé ne semblent pas avoir été retenues. La mairie ne semble pas vouloir garder sa population de cadre dans les nouveaux quartiers.

Contribution n° 31 de Madame Muller déposée le 08/10/2018

Madame Muller fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et elle soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Contribution n° 32 de Monsieur Dobrzelewski déposée le 08/10/2018

Monsieur Dobrzelewski fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et elle soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Il précise qu'il est contre : l'abattage systématique des nombreux arbres présents sur site, le programme C9 et les grandes hauteurs (R+17) des immeubles qui vont être construits ainsi que l'expropriation de l'entreprise AIA employant des personnes handicapées

Contribution n° 33 de Monsieur Coursaget déposée le 08/10/2018

Monsieur Coursaget fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et il soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Contribution n° 34 de Monsieur Lois déposée le 08/10/2018

Monsieur Lois fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et il soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Il conteste la demande d'utilité publique au motif que celle-ci permettrait de poursuivre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires sans nouvelle concertation de ses nouveaux habitants sur les aspects suivants :

- développement maîtrisé d'une activité mixte "habitation, bureaux, commerces" pour ne pas voir le quartier devenir une "cité dortoir",
- développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie, avec une priorité aux bâtiments à taille humaine, en maximisant les surfaces dédiées aux espaces verts, existant ou venir, en limitant les constructions au R+8 et en évitant les vis-à-vis

Contribution n° 35 de Madame Da Silva déposée le 08/10/2018

Madame Da Silva a quelques réticences face au projet, elle fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et elle soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires.

Contribution n° 36 de Monsieur Makni déposée le 08/10/2018

Monsieur Makni fait part de son accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et il soutient la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires. Il dit non à l'abattage systématique des nombreux arbres présents sur le site en l'occurrence les 15 peupliers sur la rue Vladimir Kramnik, non au programme C9 rue Vladimir Kramnik et non aux grandes barres d'immeubles R+17 qui vont être construits!

Contribution n° 37 de Monsieur Divergey déposée le 08/10/2018

Monsieur Divergey possède une vue sur les peupliers qui a été l'argument de vente du promoteur immobilier.

Il signale que si un R+10 devait se construire, il attaquerait directement les personnes concernées et que les habitants sont proches d'une arnaque à grande échelle.

Contribution n° 38 de Monsieur Colas déposée le 09/10/2018

Monsieur Colas approuve le contenu du document intitulé 'Retour des copropriétaires de la Résidence Initials et il soutient l'initiative en tant que copropriétaire dans la ZAC quartier de Seine Est. Il trouve dommage de se retrouver face à beaucoup plus d'urgences que prévu dans la ZAC Parc d'affaires, elles sont beaucoup trop hautes par rapport au reste du quartier. Cela va créer une fois de plus des cités dortoir

Contribution n° 39 de Monsieur Clément déposée le 09/10/2018

Monsieur Clément est entièrement d'accord avec le document intitulé Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS et il soutient cette mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires. Il précise que, la construction d'un immeuble haut (R+9) sur le programme C9 est une aberration, qui est à proximité immédiate de la résidence, cela ne répond à aucune logique d'équilibre des espaces dans le quartier entre logements, commerces, bureaux, espaces publics, espaces verts etc. Ce serait une grande perte de qualité de vie, notamment au niveau de la vue (vis-à-vis, perte des 15 superbes peupliers...) et de l'ensoleillement. Cela va l'encontre de l'esprit de l'immeuble, construit avec de nombreux balcons, terrasses et jardins d'hivers et s'ajouterait au problème de surpopulation d'habitants dans un espace confiné : Pollution de l'air, pollution sonore, le quartier connaît déjà des problèmes de sécurité, de stationnement, d'excès de vitesse etc. Suivant l'évolution du projet ces dernières années, il considère que les habitants ont été appâtés par le promoteur pour investir, par exemple par le fait qu'une école (R+2) ainsi que des espaces verts/de jeux devaient être réalisés à côté de notre immeuble, et que la Mairie d'Asnières-sur-Seine et Citallios travaillent main dans la main pour faire un maximum de profits à court terme et contre toute autre logique !

Contributions n° 40 à 46 déposées le 09/10/2018 de Monsieur Madame Yoboue, Monsieur Roche, Madame Liekhova, Monsieur Rabin, Monsieur Nait, Monsieur Petiot et Madame Aissani

Ces 7 contributions sont identiques, elles font état d'un accord sur le document intitulé « Retour des Copropriétaires de la Résidence INITIALS » et du soutien de la mobilisation contre le projet actuel de la ZAC Parc d'Affaires

Contribution n° 47 de Monsieur Demars déposée le 10/10/2018

Monsieur Demars exprime son désaccord avec le projet immobilier actuel de la ZAC Parc d'Affaires. Il soutient sans limite le document intitulé 'RETOUR RESIDENCE INITIALS SUR ENQUETE PUBLIQUE' qui se positionne contre :

- L'abattage systématique des nombreux arbres présents sur site
- Le programme C9 et les grandes hauteurs (R+17) des immeubles qui vont être construits
- L'expropriation de l'entreprise AIA employant des personnes handicapées